

## ORGANISATION

### Echéance

Deux jours par module de 8h30 à 17h00

Prochaine session:

Module 1    **14 et 15 janvier 2016**  
Module 2    **22 janvier et 18 mars 2016**  
Module 3    **29 avril et 13 mai 2016**

### Coûts pour médecins spécialistes

Pour les 3 modules CHF 3'000.-, repas et collation inclus  
Transport et hébergement exclus.  
Coût par module CHF 1000.-

### Coûts pour médecins en formation post-graduée

Pour les 3 modules CHF 1'800.-, repas et collation inclus  
Transport et hébergement exclus.  
Coût par module CHF 600.-

Inscription sous <http://swiss-insurance-medicine.ch/fr/anmeldeformular.html>

### Contacts pour questions et inscription

Secrétariat de la SIM  
c/o Winterthurer Institut für Gesundheitsökonomie  
Gertrudstrasse 15, Case postale  
CH - 8401 Winterthour

Tél. +41 (0) 58 934 78 77  
Fax +41 (0) 58 935 78 77

[info@swiss-insurance-medicine.ch](mailto:info@swiss-insurance-medicine.ch)  
[www.swiss-insurance-medicine.ch](http://www.swiss-insurance-medicine.ch)



### Swiss Insurance Medicine

Interessengemeinschaft Versicherungsmedizin Schweiz  
Communauté d'intérêts suisse de la médecine des assurances  
Comunità d'interessi svizzera medicina assicurativa

## Formation en Appréciation de la Capacité de Travail (ACT)



## CONCEPT ET RESPONSABLE DE MODULE

### Concept et objectifs

Ce cours de formation est destiné aux médecins pratiquant en Suisse qui désirent améliorer leur savoir-faire dans le domaine de l'évaluation de la capacité de travail. Ces médecins seront la base du développement de la médecine des assurances en Suisse.

Les médecins évaluateurs de la capacité de travail auront pour mission de combler les lacunes qui existent entre les médecins de premier recours et les centres spécialisés pour l'appréciation de la capacité de travail (ACT). Ils apporteront ainsi une contribution significative à l'amélioration de la qualité des soins en ce qui concerne la réintégration professionnelle des personnes victimes de maladie ou d'accident. En outre, ils seront disponibles pour la formation continue (approche "Train-the-Trainer").

### Les participants

- apprennent les bases juridiques et médicales de l'évaluation de la capacité de travail ;
- seront en mesure d'effectuer l'examen et l'évaluation standardisés selon les critères de qualité requis ;
- seront en mesure de tenir leur rôle dans le processus inter-institutionnel de l'évaluation de la capacité de travail ;
- maîtriseront les outils et les processus de l'évaluation et de la documentation de la capacité de travail.

### Publique cible

Médecins en particulier de premier recours qui s'intéressent à l'évaluation de la capacité de travail.

### Certificat

A l'issue du cours les participants reçoivent un certificat de la Swiss Insurance Medicine (SIM) (15 points de crédits SIM). Une rémunération spéciale des médecins certifiés par l'assureur est reconnue.

### Responsables des modules

#### Module 1

Dr Christophe Pollien  
Responsable romand du Service médical de la Suva

#### Module 2

Dr Maurice Fellay  
Responsable du centre d'expertise et médecine du trafic ICHV

#### Module 3

Dr Etienne Colomb  
Vice-président de la SIM  
Expert indépendant

## PROGRAMME

### Module 1

- Bases juridiques et médicales de l'évaluation de la capacité de travail
- lignes directrices pour l'évaluation de la capacité de travail par suite d'accident ou de maladie ;
  - bases juridiques ;
  - principes basés sur les preuves et modèles de la capacité de travail et la réadaptation ;
  - ressources individuelles et facteurs de risque dans le cadre de la réinsertion.

### Module 2

- Évaluation de la capacité de travail dans le processus interinstitutionnel de réintégration
- Les différents acteurs, leurs rôles et responsabilités dans le processus d'évaluation - Aperçu
  - Employeurs : la gestion de la santé dans le milieu du travail et prévention
  - Assureurs: assurance invalidité, assurance accident, assurance militaire, assurances privées, assurance perte de gain, assurance maladie
  - Rôle des médecins de premier recours, des centres de réadaptation, des centres de médecine du travail et des centres d'évaluation de la capacité de travail

### Module 3

- Évaluation de la capacité de travail dans les soins primaires.  
Gestion des évaluations de la capacité de travail: exigences, documentation, formulaires et rapports,
- Exigences de qualité pour l'évaluation de la capacité de travail ;
  - Études de cas: exemples d'évaluation des capacités de travail et rôle des médecins certifiés en appréciation de la capacité de travail (ACT) ;
  - Instruments actuels et à venir de l'évaluation de la capacité de travail : documentation, certificats d'incapacité de travail, rapports ACT, évaluation de la capacité de travail dans le cadre de la certification de la pratique EQUAM ;
  - Exercices pratiques ;
  - Certificat de capacité : établissement d'une documentation du cas et d'un rapport ACT

Les modules seront illustrés par des situations pratiques en relation avec les cours.

Remarque:  
Le terme médecin se réfère toujours aux deux sexes